

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Question écrite
Titre : Devons-nous prémunir nos domaines contre la grêle
Initiant-e(-s) : Henri Klunge Laisser vide

La commune n'a plus d'assurance grêle pour ses vignobles. Est-ce une bonne idée avec le dérèglement climatique ?

Lors de la récente réponse à l'interpellation « Bilan suite à la «fonctionnarisation» et perspectives pour les vignobles de la Ville. » de M. Henchoz et du soussigné la Municipalité nous répondait que la nouvelle gestion des vignobles voulait refaire du bénéfice avec nos vignobles. Tant mieux !

Cependant, dans un souci d'économie, la commune a résilié son assurance grêle pour une partie de ses domaines en tous cas. Ce qui signifie qu'en cas de destruction des cultures, par un épisode de grêle, bien que tous les travaux de la vigne soient faits et donc payés, aucun revenu n'entrera dans les finances communales.

Aux vues des chutes de grêles apparues cette année et du dérèglement climatique qui nous promet que ces événements seront de moins en moins exceptionnels, il semble judicieux de revoir cette décision.

Conclusions :

La Municipalité peut-elle nous expliquer si elle pense resouscrire à une assurance grêle et pourquoi elle pense le faire ou ne pas le faire ?

Lausanne, le 10 septembre 2021

Signataire(s) :
Laisser vide
